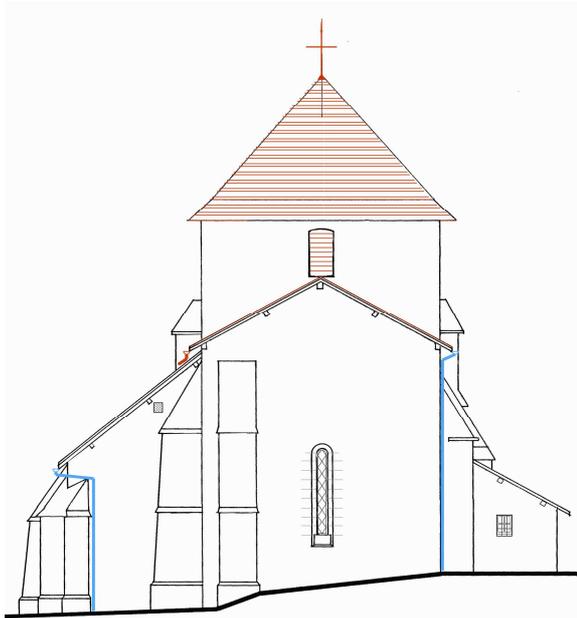




RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



23 - Saint-Pardoux-Mortierolles - Eglise Saint-Pierre-ès-Liens Restauration de la toiture du clocher et de la nef



MONTANT DE L'OPERATION : 219 714,59 € HT

Financement

Etat - DRAC de Nouvelle Aquitaine : 92 000,00 € HT
Région de Nouvelle Aquitaine : 46 000,00 € HT
Commune de Saint-Pardoux-Mortierolles : 81 714,59 € HT

Description de l'opération :

L'église Saint-Pierre-ès-Liens a fait l'objet d'une campagne de travaux en 2020-2021 comprenant la confortation structurelle de l'édifice, la restauration des couvertures et d'une partie des élévations, la restauration et la mise en valeur intérieure. La présente opération a pour objet de terminer la restauration de l'église par les travaux sur la toiture du clocher occidental et de la nef :

- . restauration des arases et de la charpente
- . réfection de la toiture du clocher en bardeaux de châtaignier
- . réfection de la toiture de la nef en tuiles canal
- . installation d'abat-son dans la salle des cloches
- . remise en place de la cloche déposée lors des travaux précédents.

MAITRISE D'OUVRAGE :

Ville de Saint-Pardoux-Mortierolles - 3 rue de la Fontaine - 23400 SAINT-PARDOUX-MORTIEROLLES

ASSISTANT MAITRISE D'OUVRAGE :

DRAC - CRMH de Nouvelle Aquitaine (site de Limoges) - 6 rue Haute de la Comédie - 87036 LIMOGES CEDEX

MAITRISE D'ŒUVRE :

Pascal PRUNET, Architecte en Chef des Monuments Historiques - 66 rue des Binelles - 92310 SEVRES

Guillaume SAUGET, Economiste - 178 route de la Croix du Puy - 19370 CHAMBERET

COORDONNATEUR SPS :

Société APAVE - Rue du Hibou - ZAC de Chateaugay - 03410 DOMERAT

ENTREPRISES :

Lot n° 1 - Echafaudage - Maçonnerie : Entreprise BLANCHON - 7 rue Fernand Malinvaud - 87000 LIMOGES

Lot n° 2 - Charpente bois du clocher + Abat-son : Entreprise MARTINET - Les Genêts - 23160 AZERABLES

Lot n° 3 - Couverture bardeaux châtaignier : Entreprise MARTINET - Les Genêts - 23160 AZERABLES

Lot n° 4 - Campanaire : Entreprise BODET CAMPANAIRE - 4 rue du Parc Industriel Euronord - 31150 BRUGUIERES

Permis de construire n° PC 023 227 22 A0001 du 19/04/2022

Le dossier peut être consulté à la Mairie de Saint-Pardoux-Mortierolles

Droit de recours : Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (article R. 600-2 du code de l'urbanisme). Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (article R.600-1 du code de l'urbanisme).